

UN GRAND PAS POUR LA COMMUNAUTÉ VIATORIENNE

Claude Roy, CSV
Supérieur provincial



La communauté viatorienne est une réalité en incessante construction! 30 ans après les engagements des premiers associés, la communauté viatorienne au Canada est mûre pour franchir une nouvelle étape de son développement. Cet automne, elle étudie un projet de nouvelle structure d'animation et de gouvernement que lui présente le Conseil provincial. Ce projet s'inscrit dans une histoire et un contexte que je présente aux lecteurs de *Viateurs* Canada.

L'EXPÉRIENCE ET SES FRUITS

L'association a été remise à l'honneur, comme élément fondamental de l'intuition de Louis Querbes, au Chapitre général de 1978. Elle est inscrite à l'article

5 de la Constitution des Clercs de Saint-Viateur.

Au Canada, depuis le début des années 1980, l'association s'est développée au fil des ans par des expériences variées, à partir des milieux où missionnaient déjà des *Viateurs* religieux. Aujourd'hui, la communauté viatorienne est un phénomène à plusieurs facettes. Au Canada, les communautés locales qui regroupent des *Viateurs* associés et religieux sont très différentes les unes des autres. Elles sont marquées par les conditions de leur naissance (soit en paroisse, soit dans une institution d'enseignement, soit dans une tâche spécialisée), par leur position géographique, par les engagements apostoliques de leurs membres et par la culture spécifique de leur milieu. Je crois

que cette diversité est une richesse extraordinaire qui permet au charisme viatorien de se déployer davantage. J'y vois un fruit important de la communauté viatorienne.

Ce vécu commun produit d'autres fruits : des laïcs, qui vivent dans le siècle, portent en eux des aspects de l'être viatorien. Ils sont éducateurs, catéchètes, rassembleurs et animateurs de communautés, avec une manière de faire et d'être indéniablement viatorienne. Ils se reconnaissent dans le charisme viatorien et se considèrent appelés par Dieu à le vivre, selon leur vocation séculière. La contribution des *Viateurs* à la mission évangélistique est désormais plus grande et plus riche. J'y vois un don de l'Esprit pour l'Église.

Un autre fruit : la qualité de la communion entre Viateurs. Les communautés qui regroupent des Viateurs associés et religieux insistent toutes sur l'importance du partage fraternel et du ressourcement. Je constate aussi la naissance et le développement d'une relation d'enrichissement mutuel entre des laïcs et des religieux, dans le respect des caractéristiques fondamentales de la vie consacrée et de la vie séculière, et dans l'unité que suscite la même vocation particulière au charisme viatorien.

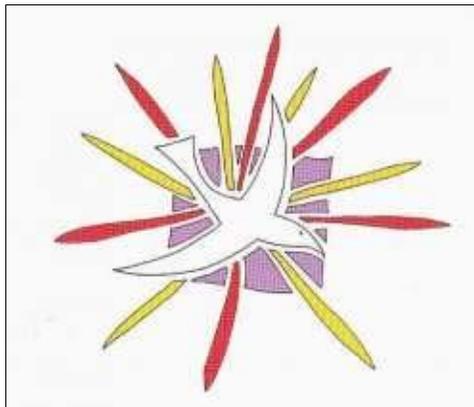


L'ÉVOLUTION INSTITUTIONNELLE

En 1994, le Chapitre général a proposé le concept de communauté viatorienne qui regroupe religieux et associés dans une vocation particulière, celle de porter le charisme viatorien tout en respectant la vocation spécifique de chacun. Cette décision a touché un nerf sensible chez de nombreux religieux et associés qui ont adopté la communauté viatorienne et ont travaillé sans relâche à son développement.

LES DÉFIS

Peu importe la forme de l'organisme adopté pour son animation, la communauté viatorienne a de beaux défis à relever. Je pense notamment à l'identification de critères de discernement de la vocation au charisme viatorien et à l'élaboration d'un plan de formation dans le contexte canadien. Elle a aussi à soigner son unité tout en acceptant sa diversité fondamentale. Enfin, elle aura à régler, comme le recommande la Charte de la communauté viatorienne



(# 5.3), la question de la participation financière des Viateurs aux frais de la communauté viatorienne.

LA CONSULTATION SUR LA NOUVELLE STRUCTURE

Avec les membres du Conseil provincial, ma responsabilité est de présenter aux Viateurs un projet de nouvelle structure qui suscitera un sain débat et un ralliement de la majorité des Viateurs religieux et associés.

Ce nouvel organisme d'animation de la communauté viatorienne ne doit pas être créé artificiellement, en dehors de l'expérience vécue au Canada; il devrait refléter l'unité et la réciprocité des deux vocations viatoriennes, la vie religieuse et l'association, telles que vécues à la base dans les communautés.

Je ne voudrais pas que cette nouvelle structure soit imposée par *en haut*; aussi, pour impliquer le plus possible les Viateurs dans son élaboration, le Conseil provincial a décidé de consulter les communautés locales sur ce projet. Cette consultation aura le mérite de renforcer le sens d'appartenance à la communauté viatorienne.

Je n'oublie pas l'essentiel : cette nouvelle structure doit être ordonnée au bien commun, à une meilleure incarnation du charisme viatorien, notamment pour la mission. Puisse le Seigneur nous éclairer et nous guider dans cette consultation pour que les Viateurs soient davantage engagés dans leur témoignage et leur annonce de Jésus Christ! ■